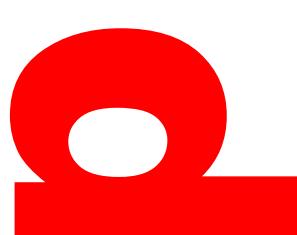
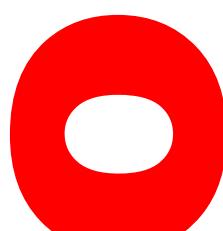
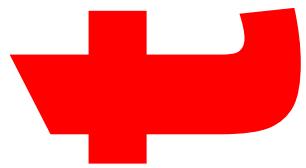


Eglantine



Cet écopoint est équipé pour recevoir :

- Les ordures ménagères (sacs taxés)
- Le verre
- Le papier & cartons coupés
- Le PET (Bouteilles à boissons)
- Les déchets organiques (Pas de plastique)
- Les huiles usagées
- Les boîtes en alu
- Les capsules de café et thé en alu
- Les piles

Par respect pour le voisinage, merci de ne pas déposer le verre de 22:00 à 7:00

Les autres types de déchets doivent être apportés à la déchèterie communale de Riond-Bosson 9

Heures d'ouverture :

- Lundi au vendredi de 13:45 à 18:00
- Samedi de 8:00 à 12:00

Des surveillances aléatoires et fréquentes sont effectuées sur les écopoints :

- **Les déchets doivent être triés correctement et il est interdit de les déposer sur le sol**
- **Accès interdit pour les non-résidents(es) de Morges**
- **Les contrevenants(es) risquent une amende d'ordre de CHF 150.00**